



Conseil de quartier « Bruyères Chassagnolle »

Mercredi 3 avril 2024 à 19h30

Lilas en Scène

Compte-rendu

En présence de :

- **Monsieur Lionel BENHAROUS**, le Maire ;
- **Madame Moussou NIANG**, Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse ;
- **Madame Valérie LEBAS**, Maire-adjointe, référente de quartier ;
- **Monsieur Mathias GOLDBERG**, conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et citoyenne ;
- **Madame Lisa YAHIAOUI**, Conseillère municipale déléguée aux Politiques de prévention et de médiation ;
- **Madame Nancy AGUILERA TORRES**, conseillère municipale déléguée à la Coordination des dispositifs à destination des jeunes adultes.

Partie 1 : Agir pour les jeunes aux Lilas : présentation de la politique municipale de jeunesse et de prévention

Pour cette première session des Conseils de quartiers en 2024, les élu(e)s ont souhaité aborder les politiques en direction de la jeunesse et de prévention, en dressant un panorama le plus exhaustif possible des actions menées.

M. le Maire rappelle que les politiques de jeunesse doivent être interrogées continuellement en raison de la spécificité de cette catégorie de la population. Une politique municipale de la jeunesse et de la prévention doit pouvoir être « agile » et s'adapter continuellement aux besoins des jeunes, dont les aspirations et les réalités fluctuent car ce sont des âges où un accompagnement est nécessaire tant les transitions sont nombreuses.

Comité consultatif lilasien pour la jeunesse

Cette année marquera l'installation du *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse* qui permettra de recueillir la parole, les avis, les propositions des jeunes. Cependant, une politique de la jeunesse doit pouvoir se nourrir de toutes les réflexions, et c'est l'objectif des Conseils de quartier.

M. GOLDBERG présente le *Comité consultatif lilasien pour la jeunesse*, qui réunira un panel représentatif des jeunes des Lilas entre 15-25 ans. Il se réunira entre avril et mai et traitera plusieurs thématiques parmi lesquelles

- les discriminations ;
- la prévention ;
- le passage à l'âge adulte...

Mme NIANG présente l'ensemble des services municipaux et dispositifs d'accompagnement à destination de la jeunesse :

- le service jeunesse ;
- le Kiosque ;
- le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- les éducateurs spécialisés ;
- les directions des sports et des affaires culturelles.

Mme YAHIAOUI présente le volet « prévention » de la politique municipale.

Des lieux ressources

L'ensemble de ces lieux ressources ou dispositifs, proposent toute l'année des ateliers, des projets culturels et sportifs, visant à accompagner au plus près les jeunes des Lilas..

- **Le Gymnase Mahsa Amini :**

Parmi les projets importants de l'équipe municipale figure la réhabilitation du gymnase Liberté (qui prendra le nom, prochainement, de Mahsa AMINI). Cet espace, en plus d'accueillir les associations sportives de la ville, permettra la création d'un lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'une offre de propositions (réunions d'information collective, permanence de la Mission locale, la création d'un *FabLab* animé par l'association *la Fabrique des Lilas*). Ce lieu sera organisé autour :

- d'un espace dej' ;
- d'une salle de réunion ;
- d'une salle de convivialité ;
- d'une salle de co-working ;

Ce projet répond à un besoin fort de la jeunesse de pouvoir disposer d'espaces pour se réunir afin de mener des projets ou simplement de se retrouver.

- **La Mission locale de la Lyr :**

Une antenne de la *Mission locale intercommunale de la Lyr* est présente au Kiosque pour les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, sans emploi ou sans formation. Ils peuvent y trouver :

- 2 conseillères en insertion professionnelle, 4 jours par semaine : accompagnement global des jeunes sur l'accès à l'emploi, la formation, santé et logement ;
- 1 permanence par semaine : alternance puis emploi ;
- des ateliers : information collective sur l'alternance, session de recrutement...

Un accompagnement au plus près, sur le terrain, pour une meilleure prévention

Parce que la jeunesse est diverse, la ville a fait le choix de financer 3 postes d'éducateurs spécialisés, qui interviennent au plus près des lieux de vie des jeunes et focalisent leur action sur celles et ceux en situation de « décrochage ».

Contrairement aux nombreuses villes qui perçoivent des subventions liées aux « quartiers prioritaires », la ville des Lilas doit financer sur ses fonds propres ces agents.

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Instance réunissant tous les acteurs de la sécurité et de la prévention (ville, police, justice, bailleurs sociaux, éducation nationale...), elle compte un groupe de « suivi des mineurs » abordant les situations des jeunes les plus en difficulté.

Une déclinaison intercommunale a vu le jour en 2022, permettant un rapprochement l'émergence de projets communes entre les villes de Romainville, du Pré-Saint-Gervais et Bagnolet.

Questions diverses des habitant.es concernant notamment : les données statistiques dont dispose la Mairie pour évaluer la population jeune, les actions de prévention sur la sexualité et l'accès à la contraception, l'accompagnement des jeunes dans l'emploi.

Partie 2 : Questions sur le quartier

Sujets abordés par les habitant.es :

- **Retour sur la concertation qui a eu lieu au quartier des Sentes :** dans le cadre de l'arrivée du métro et de l'aménagement des abords de la future station, la Ville avait inscrit le quartier des Sentes à l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Un cahier des charges avait été soumis par la Mairie aux candidats pour permettre d'améliorer le cadre de vie, de favoriser la mixité, de développer des activités commerciales et associatives, d'encourager les mobilités douces, de donner naissance à de nouveaux espaces verts... Dans le cadre d'une concertation avec les habitant.es du quartier, un vote a été organisé pour qu'ils puissent décider de choisir parmi les projets proposés ou de refuser l'ensemble des projets. Si les projets n'ont pas été acceptés en l'état par les habitant.es, cela ne signifie cependant pas que la municipalité ne réfléchit pas à d'autres moyens pour améliorer le cadre de vie du quartier.
- **Education :**
 - Collège : amélioration nette de l'ambiance au collège grâce notamment à une équipe éducative stable et soudée depuis quelques années. Cela se traduit par un faible taux d'évaporation dans le privé.
 - Propositions de sorties scolaires pour les élèves de maternelle : les sorties sur le temps scolaire sont de la responsabilité de l'enseignant.e, qui doit faire face à plusieurs difficultés pour permettre ces sorties (besoin fort en encadrement des enfants notamment).
- **Espace public/ propreté :**
 - Déjections canines recensés rue des Bruyères : les équipes de propreté passent régulièrement pour effectuer le nettoyage de la chaussée. Des sacs à déjection ont été installés dans plusieurs points de la Ville. La Mairie n'a que très peu de moyens pour sanctionner les propriétaires qui ne respecteraient pas les règles : seuls les Policiers municipaux, lorsqu'ils sont en uniforme, peuvent procéder à une verbalisation.
 - Possibilité de campagne de dératisation : les rongeurs peuvent être amenés à remonter à la surface avec les travaux. Pour qu'une campagne de dératisation puisse être organisée, il est nécessaire de faire une action commune des

copropriétaires, des bailleurs et de la Ville. La Mairie regardera, le cas échéant et au cas par cas, si des signalements sont effectués par des habitant.es.

- Déchets de la Fondation Armée du Salut : Depuis plusieurs années, la Mairie des Lilas interpelle celle de Paris pour qu'une solution puisse être trouvée sur la rue des Frères Flavien.
- Projet de mise en sens unique de la rue des Bruyères : Le sens de circulation des rues est encore au stade de réflexion. Une présentation sera faite le cas échéant aux habitant.es.
- Mobilier et fréquentation du parc Simone Veil : le parc a été refait par la Ville il y a quelques années. Une réflexion pourra s'ouvrir dans les prochaines années avec les habitant.es pour réfléchir à un éventuel réaménagement du parc.

**

*